ANNUAL REPORT 1988-1989

j'en fais mon affaire

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

91-04099/

TABLE OF CONTENTS

		Page
CHAIRMAN'S REPORT		3
MANDATE OF LE CENTRE		5
COMPOSITION OF THE COMMUNITY BOARD		6
ACTIVITIES AT LE CENTRE		7
I -	Meetings	7
II -	Utilization of facilities	14
III -	Programs	15
IV -	Services	18
V -	Renovations and Equipment Purchases	19
VI -	Administration	19
FINANCIAL STATEMENTS		20

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

Fredericton
December 22, 1989

Honourable Roland Beaulieu
Minister Responsible for
Le Centre communautaire Sainte-Anne
Legislative Assembly
Fredericton, (N.-B.)

Dear Minister :

Pursuant to subsections 11(1) of Le Centre communautaire Sainte-Anne Act, I have the honour of submitting to you the Annual Report of Le Centre communautaire Sainte-Anne for the fiscal year ended on March 31, 1989.

In addition to the financial statements of Le Centre communautaire Sainte-Anne, as audited by the Office of the Auditor General, for the period commencing April 1, 1988 and ended March 31, 1989, enclosed you will find a summary of the activities of Le Centre.

Respectfully yours,

Dennis Savoie
Chairman

Centre communautaire Sainte-Anne
715 Priestman Street
Fredericton, N.-B.
E3B 5W7

CHAIRMAN'S REPORT

Dear Minister:

I am pleased to submit to you the eleventh Annual Report of Le Centre communautaire Sainte-Anne for the fiscal year ended on March 31, 1989.

Le Centre communautaire Sainte-Anne exists pursuant to Le Centre communautaire Sainte-Anne Act, assented to on June 16, 1977. Its mandate is to see to the general administration of the lands and buildings situated at 715 Priestman Street in Fredericton. The main objective of Le Centre is to promote and facilitate the establishment of French-language cultural activities and services for the francophone community in the greater Fredericton region.

During the period in question, the Community Board was concerned mainly with the changes brought about by An Act to Amend Le Centre communautaire Sainte-Anne Act, changes in the administrative structure of Le Centre, and preparation and planning for the project to expand Le Centre communautaire Sainte-Anne.

I would like to take this opportunity to thank very sincerely those volunteers who sat on the Community Board. Their unflagging devotion has contributed to making the Centre a true community home.

I would also like to thank the members of Le Centre's staff who, in this year, valiantly continued to serve the community and had a share in the Centre's influence.

Lastly, on behalf of the Community Board, I wish to emphasize the government's understanding and support of the Centre. It is my wish that this encouragement will extend to the new Community Board so that the Centre will continue to be a rallying point and the springboard of Francophones.

Sincerely,

Dennis Savoie
Chairman

MANDATE OF LE CENTRE

Le Centre communautaire Sainte-Anne is a Crown Corporation responsible for administering in the name of the Province of New Brunswick, a community centre serving primarily the francophone community in the Fredericton region. The Minister of Tourism, Recreation and Heritage reports to the Legislative Assembly on behalf of the Centre.

Le Centre communautaire Sainte-Anne Act was assented to by the Legislative Assembly of New Brunswick on June 16, 1977 and amended on April 1, 1987.

This legislation stipulates that le Centre must :

- provide educational facilities to l'École Sainte-Anne,
- provide community facilities,
- plan and coordinate the overall community development of the French linguistic community within the boundaries of School District No. 51,
- facilitate the organizing of primarily French-language cultural presentations, and other community activities primarily in French, by offering development, promotional, technical, support and other similar services.

The Community Board is normally composed of eleven members appointed by the Lieutenant-Governor in Council. The Community Board may employ a general manager and such other employees as are necessary to carry out the mission of the Centre.

In addition to l'École Sainte-Anne, le Centre contains the bibliothèque Dr. Marguerite Michaud, la Caisse Populaire de Fredericton Ltée, and the Sainte-Anne-des-Pays-Bas parish, a gymnasium and playgrounds, a cafeteria, a 418-seat theatre, and a preschool sector which takes in the kindergarten, pre-kindergarten, and a day care centre. On the grounds belonging to le Centre, a camp was built for the activities of the Francophone Scout and Guide District, as well. Lastly, the staff of le Centre communautaire Sainte-Anne is responsible for running the kindergartens in Nackawic and Minto.

COMPOSITION OF THE COMMUNITY BOARD

According to subsection 2(2) of Le Centre communautaire Sainte-Anne Act, the Community Board shall be appointed by the Lieutenant-Governor in Council in the following manner :

- two (2) persons nominated by the Premier;
- two (2) trustees from the School Board, nominated by the School Board; and
- seven(7) persons elected at large by members of the French linguistic community within the boundaries of School District No. 51 at a public meeting called for the purpose of such election.

The Community Board elects its officers following the appointments made by the Lieutenant-Governor in Council.

The members of the Centre's Community Board for 1988-89 are :

Martin Thériault, Chairman
Dennis Savoie, Vice-Chairman
Armand Thomas, Treasurer
Jean-Paul Morel, Secretary
Yolande McLaughlin
Gilles Bélanger
Michel Couturier
Gildard Boudreau
Bernice Daigle
Jean Martin
François Volpé

The Management Committee is chaired by the Treasurer, Armand Thomas. The other members of the Committee are François Volpé, Jean-Paul Morel, and Michel Couturier.

The Program Committee is chaired by the Vice-Chairman, Dennis Savoie. The other members of the Committee are Yolande McLaughlin, Bernice Daigle, Gildard Boudreau, Gilles Bélanger and Jean Martin.

The Chairman of the Community Board is an ex-officio member of the committees. The General Manager acts as nonvoting Executive Secretary of the Community Board and the standing committees mentioned above.

During the term, Mr. Dennis Savoie succeeded Mr. Martin Thériault as Chairman and Mrs. Yolande McLaughlin became Vice-Chairman.

ACTIVITIES AT LE CENTRE

I - MEETINGS (Topics discussed)

April 4, 1988

- Election of Board of Directors :

Chairman :	Martin Thériault
Vice-Chairman :	Dennis Savoie
Treasurer :	Armand Thomas
Secretary :	Jean-Paul Morel

- Follow-up to the last meeting (March 7).

- Discussion of the election process. It was moved that the election be held on a Sunday to ensure greater representation from the community.

- Ratification of Thérèse McLaughlin's contract to June 30, 1988.

- The position of Administrative Services Officer IV was offered to Lilianne Caron.

- Acceptance of document on expansion of the Centre.

- Decision to have three (3) books containing the monthly meetings of the Program and Management Committees and the Community Board.

May 2, 1988

- It was moved that the ad hoc preschool committee maintain its status with the same members and serve as liaison between the Community Board and those involved in preschool matters for a term of one year.

- It was decided that the Executive Secretary would take the minutes at meetings of the Community Board.

- Decision to buy a photocopier.

- Le Centre received a grant of $7,990 for the Richelieu Summer Camp.

- A deficit of $10,000 was anticipated from the Centre's 10th anniversary celebrations.

- It was agreed to pay bills up to a maximum of $500 for the Jeux de l'Acadie Committee, Fredericton region.

- Resignation of the General Manager.

- It was agreed that the Assistant Manager would report directly to the Board.

May 3, 1988

- Resignation of Solange Murphy.
- The Board authorized Martin Thériault and Armand Thomas to sign cheques on its behalf.
- Decision to offer the position of acting general manager while waiting for the Management Committee to advertise the position to the general public.
- Formation of an ad hoc committee to define the criteria for hiring a general manager.
- The Board decided to make a short-term offer of employment (until August 31, 1988) to Mr François Volpé as a Director of the Centre.

May 31, 1988

- The Board authorized two (2) of its members to make the necessary contacts to ensure that the souvenir album would be printed by June 10, 1988.
- Adoption of the financial statements of the operations and program sector as at March 31, 1988.
- The Board agreed to spend $2,000 for work on the patio.
- The Board ratified the purchase of a refrigerator for the bar.
- It was moved that a study bursary be offered every year.
- The Board agreed to install sports equipment in the gymnasium with the consent of School District 51.
- The Board authorized François Volpé to sign the cheques for the Centre.
- Appointment of Michel Couturier to sit on the Management Committee.
- Discussion with regard to purchasing the coffee makers required for the regular operation of the kitchen.

June 28, 1988

- Information on the specifications related to the expansion of the Centre and the adjacent land.

July 11, 1988

- Presentation of the criteria for the position of General Manager.
- Formation of the exam board committee to hire the General Manager.
- The Board authorized three (3) of its members to meet with the souvenir album committee.
- The Board eliminated the position of Community Secretary and created the positions of Receptionist and Information Officer.
- Discussion and clarification of the file on the use of the cafeteria.
- The Board authorized the Management Committee to review the rental policy and related services.
- Presentation of the description of an Organizer position with salary scale.
- The Board agreed to buy 125 pins commemorating the 10th anniversary of the scout movement at a cost of $2.25 each.
- The Board maintained its stand that it could not provide financial assistance for the position of Library Assistant.
- Acceptance of the quartely financial report as at June 30, 1988.
- Acceptance of the budget estimates for 1988-1989.
- Acceptance of the audited financial report of March 31, 1988.
- The Board authorized the Management Committee to look into the bar service.
- Appointment of Gildard Boudreau to represent the Community Board on the École Sainte-Anne 25th anniversary committee.
- The Vice-Chairman informed the Board that Supply and Services had been approached with regard to the purchase of land.

July 15, 1988

- Presentation by M. Paul Leger concerning the acquisition of land from the University of New Brunswick.
- Presentation by M. Don Dennison and Mr. Jacques Legendre concerning expansion.

July 18, 1988

- Study of the document on the expansion of the Centre. Meeting with Mr. Legendre and Mr. Dennison as a result of the Board's dissatisfaction with the expansion document.

August 8, 1998

- Minutes of the Program Committee.
- Report of the Management Committee.
- It was moved to that an audit be performed by outside auditors for the bar service.
- Acceptance of the counterproposal of the Cabinet Committee on Official Languages concerning the expansion of the Centre.
- Discussion of the souvenir album.
- Outline of parking presented by Director François Volpé and decision to go ahead.
- Transfer of $5,000 to pay the salary of the community organizer.
- Following Mr. Martin Thériault's resignation, it was moved that Dennis Savoie become Chairman on the Board as of September 1, 1988.
- It was moved that Yolande McLaughlin become Vice-Chairman as of September 1, 1988.
- Hiring of a new general manager, Mr. Jean P. Gailloux.

September 12, 1988

- Discussion on the problem of the shortage of space for Au P'tit Monde de Franco.
- Decision to prepare a survey for the francophone population concerning the service offered by Fundy Cable Ltd with regard to specialized French-language channels.
- Resignation of Marc LeBel.
- The Chairman, Treasurer, and General Manager were authorized as the signing officers of the Centre.
- Decision to open the positions of Communications Officer and Director of Programs to the public.
- Acceptance of new rates in the cafeteria.
- Adoption of a new organization chart for the Centre.

- Decision to check salary equivalences.
- Discussion on renovation of premises.
- Discussion on expansion of the Centre.
- Meeting with the Board of Directors of the Parish Council to discuss expansion.

October 3, 1988.

- Acceptance of the renovation and equipment purchase project in an amount not to exceed $26,000.

November 7, 1988

- Tabling of survey results by the Program Committee concerning the increase in French channels offered by Fundy Cable Ltd.
- Reupholstering of the furniture in the lobby and entryway and purchase of tables in an amount not to exceed $5,500.
- Snow removal contract granted to Selco Sales and Equipment in the amount of $5,500.
- It was moved to repay the loan of $2,000 to the Richelieu Club and that the difference of $3,000 be placed in a term investment to be called the Richelieu Summer Camp Account.
- The General Manager was authorized to negotiate additional fees related to the rental of mobile classrooms.
- Adoption of proposed salary scales for the Communications Officer, Program Director, and Secretary/Receptionist.
- Adoption of the overtime policy.
- Hiring of Anne LeBlanc as Program Director.
- Decision not to hire any of the four (4) applicants interviewed for the position of Communications Officer.
- Resignation of Line Paquet.
- Decision to open the position of Comptroller to in-service competition.
- It was moved to reopen the position of Communications Officer to public competition.

- Adoption of the revised 1988-89 budget of September 30, 1988 with some reserve concerning the computer equipment which is to be studied.

December 5, 1988

- Adoption of development priorities for 1989-90.
- Accreditation of the Association Canado-Américaine, Cour Léonce Chenard (local branch), and the community amateur theatre group.
- Resignation of Gilbert McLaughlin.
- The General Manager was to make a preselection in Québec City of applicants for the position of Communications Officer.

January 9, 1989

- Decision to renegotiate the rent for the Sainte-Anne-des-Pays-Bas parish.
- Accreditation of the Toastmasters and the Jeux de l'Acadie - Fredericton region.
- The Board authorized an exam board to select a Communications Officer.
- The Board authorized Jean Martin to look after the election.
- Decision to hold the election for the Board on March 19, 1989 between 9:30 a.m. and 3:30 p.m.

February 6, 1989

- Computer equipment purchase is not to exceed $48,000.
- Review of operating budget of February 6, 1989.
- Adoption of program budget of February 6, 1989.
- Resignation of Lilianne Caron.
- Decision to hire John A. Weatherhead, C.A., to provide accounting services until March 31, 1989.
- Hiring of Pauline Dugré as Communications Officer.

March 13, 1989

- Permanent status of General Manager.

- Usual acknoledgments to Gilles Bélanger and Gildard Boudreau for their contribution to the Board during their terms which ended on March 31, 1989.

- Congratulations to Jean Martin and Yolande McLaughlin on their reelection. Congratulations to Bruno Lalonde who was to assume his duties on April 1, 1989.

- The Board authorized the General Manager to see to the smooth operation of the Richelieu Summer Camp.

Decision to open a competition for a position in accounting with some knowledge of computers.

II - UTILIZATION OF FACILITIES

The following facilities are contained in Le Centre communautaire Sainte-Anne building :

1) l'École Sainte-Anne, which includes students from Grades 1 to 12;

2) Au P'tit Monde de Franco, which takes children from 2 to 5 years of age in the following five programs : kindergarte, pre-kindergarten, le Coin des Bouts d'choux, day care centre, and kindergarten for francophone children;

3) The bibliothèque Dr. Marguerite Michaud, serving the students and the French-speaking community in the Fredericton region;

4) The theatre, used for cultural presentations, as a school auditorium, movie theatre, and convention or public meeting room;

5) The gymnasium, including two squash courts, used by École Sainte-Anne on school days and by the community in the evenings and on weekends;

6) The administrative offices of La Caisse Populaire de Fredericton Ltée and the Sainte-Anne-des-Pays-Bas parish;

7) Meeting rooms;

8) Grounds, including an adventure and traditional playground, soccer field, softball diamond, and two tennis courts;

9) The scout camp in the woodlot at the corner of Priestman and Regent Streets;

10) Administration area of the Centre and storage facility .

III - PROGRAMS

In 1988-89, the community program sector had a full slate of activities. The use of the Centre's facilities and services thus fulfilled one of its objectives, namely to maximize use of its facilities.

Théâtre Populaire d'Acadie

For the fifth consecutive year, le Centre assisted the Théâtre populaire d'Acadie in the presentation of a series of plays. Le Centre will again offer its technical services and its support in promotion and advertising.

CONTINUING EDUCATION

New Brunswick Community College

Four (4) night courses were offered. This represents one hundred twenty (120) registrations spread over two semesters.

SHOWS

Shows for Young People

Coccorico	- November 1988
Jeunesses musicales	- January 1989

Shows for the General Public

Patrick Normand	- April 1988
Éloize et Étoile	- August 1988
La passion de Narcisse Mondoux	- September 1988

Summer Program

During the summer of 1988, le Centre organized a series of activities on the roof patio. The summer program gave some up-and-coming francophone artists an opportunity to perform in public, including :

- Danny Beaudoin
- Roland Bourgeois and his band
- Albert Belzile
- Mario LeBreton
- La Ring à Wing

Film

Les Portes Tournantes - February 1989

Theatre

The École Sainte-Anne theatre troupe presented Zone, by Marcel Dubé.

Regional Development

Technical and administrative assistance was given to the committees responsible for the revival of French in Minto and Nackawic to ensure that the kindergarten programs ran smoothly in these regions. Information and consultation meetings were organized, as well as community organization sessions.

Volunteer Training

Volunteer training workshops.

Sport

- A golf tournament was organized in Nackawic for the first time for Francophones from the Fredericton and surrounding area to provide an opportunity for socializing.
- Jeux de l'Acadie : participation of École Sainte-Anne students in the Jeux de l'Acadie
- Sports for adults : ball hockey, volleyball, tennis, racquetball, badminton
- Sports for young people : volleyball, basketball, tennis, badminton.

Tenth Anniversary Celebrations of Le Centre

To celebrate the 10th anniversary of Le Centre communautaire Sainte-Anne, an activity-filled weekend was organized. The celebrations were held from June 10 to 12, 1988. There were various activities on the program, including :

- Kite workshops
- Amateur show
- Banquet
- Dance
- Community breakfast
- Cultural evening
- Reunion of past graduates of École Sainte-Anne

Information

- Monthly publication of the La Bouée community newspaper.
- consultation with a view to establishing a radio station at the Centre.

Special Events

- Community breakfast
- Halloween party
- Oyster supper
- Choeur de Soulanges Christmas Concert

IV - SERVICES

Le Centre communautaire Sainte-Anne provides the francophone community in the Fredericton area with the following services :

1) Reservations and preparation of rooms;
2) School and community cafeteria service;
3) Reservation and maintenance of the Richelieu van;
4) Community information service;
5) Financial assistance to community and extra-curricular programs;
6) Technical services for cultural and social activities;
7) Welcome service for newcomers;
8) Supervision during evenings and weekends;
9) Creation of student employment : janitors, attendants, stagehands, sound and light operators, guides/hostesses, box office, cloakroom, projectionists, summer projects;
10) Post office box service to francophone volunteer organizations;
11) Sorting and distribution of mail to tenants and francophone community organizations;
12) Seat reservation service for shows at the theatre.

V - RENOVATIONS AND EQUIPMENT PURCHASE

In order to meet the needs of the community and to maintain the building in good condition, the Centre authorized the following renovations and equipment purchases :

1) Radio-centre;
2) Relocation of certain administrative, school, and community rooms;
3) Renovations to the bibliothèque Dr. Marguerite Michaud.

VI - ADMINISTRATION

There were changes in the administrative support team, owing to a new organizational structure, a new General Manager, Mr. Jean P. Gailloux, and the opening up of two positions, i.e., Program Director and Communications Officer.

The Community Board signed a lease with the Sainte-Anne-des-Pays-Bas parish and renewed the leases of Au P'tit Monde de Franco Inc. and La Caisse Populaire de Fredericton Ltée.

A new impetus was provided in 1988-1989 by the reorganization of the Centre's activities to bring them closer in line with the needs and expectations of the francophone community of the greater Fredericton area.

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 1989

AUDITOR'S REPORT

Board of Directors
Le Centre communautaire Sainte-Anne
Fredericton, New Brunswick

I have examined the balance sheet of Le Centre communautaire Sainte-Anne as at 31 March 1989 and the statements of revenue and expenditure and surplus for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of the Corporation as at 31 March 1989 and the results of its operations for the year then ended in accordance with the accounting policies set out in Note 1 to the financial statements applied on a basis consistent with that of the preceding year.

J.S. Astle, F.C.A.
Auditor General

Fredericton, N.-B.
24 November 1989

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

BALANCE SHEET
31 MARCH 1989

	1989	1988
ASSETS		
Current assets		
Cash and term deposits	$130,552	$168,040
Accounts receivable	94,786	26,509
Prepaid expenses	1,988	12,646
Bar inventory	3,803	6,102
	$231,129	$213,297
LIABILITIES AND SURPLUS		
Current liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 79,166	$ 39,949
Surplus (Note 2)	151,963	173,348
	$231,129	$213,297

Approved by the Board

_____, Chairman

_____, Member

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

STATEMENT OF REVENUE AND EXPENDITURE
GENERAL OPERATIONS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1989

	1989	1988
Revenue		
Grant - Province of New Brunswick	$454,700	$441,400
Grant - Employment and Immigration	7,917	---
Rent - School District #51	241,713	235,184
Rental of space	15,413	17,726
Interest on bank deposits	10,109	12,253
Bar sales	24,782	17,943
Activities	12,512	1,428
Other	27,260	17,944
	794,406	743,878
Expenditure		
Salaries and employee benefits	268,747	250,683
Other services (Schedule A)	403,640	344,829
Materials and supplies (Schedule B)	66,067	58,224
Programming and contributions	23,969	2,572
Property and equipment (Schedule C)	85,575	56,425
	847,998	712,733
Excess (deficiency) of revenue over expenditure	$(53,592)	$ 31,145

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

STATEMENT OF SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1989

	1989	1988
Balance, beginning of year	$173,348	$123,561
Excess (deficiency) of revenue over expenditure of the year:		
General operations	(53,592)	31,145
Federal-provincial agreement (Note 2)	32,207	18,642
Balance, end of year	$151,963	$173,348

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 1989

1. Summary of significant accounting policies

a) Basis of accounting

The Corporation's financial transactions are recorded in accordance with the accrual basis of accounting whereby revenues and expenditures are allocated to the year in which they are earned or incurred irrespective of the date on which the related cash transactions are effected. In keeping with this basis of accounting, the contributions from the Province and the Secretary of State are recorded in the year to which they apply.

b) Material, supplies and capital expenses

The accounting policy of the Corporation is to charge these purchases to expense in the year in which they are incurred. The only exception to this policy is the bar inventory which is included as an asset on the balance sheet.

c) Expenses assumed by the Province of New Brunswick

The construction costs of the building used by the Corporation and certain repairs and improvements have been paid by the Department of Supply and Services. These transactions are not reflected in the financial statements of the Corporation.

2. Surplus from federal-provincial agreement

In accordance with the agreement, a refund of the surplus for the year can be requested by the Secretary of State of Canada. However, the policy of the Secretary of State is not to recover these funds if the Corporation can offset the surplus against expenses incurred for activities that were not budgeted when the grant was approved or by improvements in the programs of subsequent periods.

Accordingly, the Corporation has presented a request to offset the $18,642 surplus of 31 March 1988 against expenses incurred for the tenth anniversary of the Centre in June 1988. These expenses have been recorded in the statement of revenue and expenditure of general operations for the year ended 31 March 1989.

At this date, the Corporation has not indicated its intention regarding the surplus of $32,207 for the year ended 31 March 1989.

3. Fund of Cercle Français de Fredericton Inc.

The members of the Programming committee of the Corporation also make up the Board of Directors of Cercle Français de Fredericton Inc. In this capacity they are responsible for a fund which was part of the surplus recorded in the balance sheet of the Cercle at 31 March 1987. The fund is

invested in a term deposit and has a value of approximately $6,170, including interest accumulated, at 31 March 1989. This investment is not recorded on the balance sheet of the Corporation.

4. Comparative figures

Certain 1988 figures have been reclassified to conform to the current year presentation.

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

SCHEDULES TO STATEMENT OF REVENUE AND EXPENDITURE
GENERAL OPERATIONS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1989

SCHEDULE A - Other services

	1989	1988
Electricity	$142,605	$136,170
Cleaning	106,129	90,847
Water and serage	6,509	4,469
Snow removal	5,671	5,403
Service and inspection contracts	9,477	13,361
Garbage collection	2,400	2,259
Telephone	11,215	7,878
Building repair and improvement	20,385	10,847
Rental	1,883	5,049
Equipment repair	2,665	2,351
Photocopying	4,445	1,309
Entertainment	5,523	4,419
Catering	3,956	3,151
Publicity	9,512	7,768
Travel expenses	4,842	3,398
Stamps	4,202	5,745
Security	1,708	1,488
Registration fees	721	875
Exterminating services	198	189
Professional services	8,265	4,080
Printing	985	968
Insurance	3,824	3,894
Motor vehicle repair	3,711	1,774
Moving expenses	10,396	-----
Furniture repair	5,961	-----
Bar expenses - liquor	14,695	12,519
- other	6,453	7,044
Other services	5,304	7,574
	$403,640	$344,829

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

SCHEDULES TO STATEMENT OF REVENUE AND EXPENDITURE
GENERAL OPERATIONS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1989

SCHEDULE B - Material and supplies

	1989	1988
Agricultural and horticultural products	$ 656	$ 1,194
Sanitary supplies	4,987	5,981
Tools and accessories	116	521
Office supplies	7,999	7,136
Building supplies	29,463	21,915
Salt and sand	975	391
Books and subscriptions	935	441
Cleaning materials and supplies	907	1,088
Theatre supplies	7,259	7,488
Motor vehicle	3,076	5,180
Printing	2,453	3,052
Other	7,241	3,837
	$66,067	$58,224

SCHEDULE C - Property and equipment

Office	$ 8,835	$ -----
Audio visual	923	29,672
Library	2,776	5,923
Cafeteria	2,355	-----
Data processing and other	70,686	20,830
	$85,575	$56,425

RAPPORT ANNUEL 1988-1989

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

TABLE DES MATIERES

Page

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT 3

LE MANDAT DU CENTRE 5

LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 6

LES ACTIVITÉ DU CENTRE 7

I - Les réunions 7
II - L'utilisation des locaux 14
III - La programmation 15
IV - Les services 17
V - Les aménagements et les achats d'équipement 18
VI - L'administration 18

LES ÉTATS FINANCIERS 19

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

Fredericton, le 22 décembre 1989

L'Honorable Roland Beaulieu
Ministre chargé du Centre
communautaire Sainte-Anne
L'Assemblée Législative
Fredericton, (N.-B.)

Monsieur le Ministre,

Conformément au paragraphe 11(1) de la Loi sur le Centre communautaire Sainte-Anne, j'ai l'honneur de vous soumettre le Rapport annuel du Centre communautaire Sainte-Anne pour l'année financière se terminant le 31 mars 1989.

En plus des états financiers du Centre communautaire Sainte-Anne tels que vérifiés par le Bureau du vérificateur général, pour la période commençant le 1er avril 1988 et se terminant le 31 mars 1989, vous y trouverez un résumé des activités du Centre communautaire Sainte-Anne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le Président,

Dennis Savoie

Centre communautaire Sainte-Anne
715, rue Priestman
Fredericton, (N.-B.)
E3B 5W7

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le onzième Rapport annuel du Centre communautaire Sainte-Anne pour l'année financière se terminant le 31 mars 1989.

Le Centre communautaire Sainte-Anne existe en vertu de la Loi sur le Centre communautaire Sainte-Anne, adoptée le 16 juin 1977. Son mandat est de voir à l'administration générale des terrains et bâtiments situés au 715, rue Priestman à Fredericton. L'objectif principal poursuivi par Le Centre est de promouvoir et de faciliter la mise en place d'activités culturelles et des services en langue française pour la communauté francophone pour la région du grand Fredericton.

Au cours de l'année en question, le Conseil communautaire a été préoccupé principalement par les changements occasionnés par la Loi modifiant la loi sur le Centre communautaire Sainte-Anne; les changements au niveau de la structure administrative du Centre, la préparation et la planification du projet d'agrandissement du Centre communautaire Sainte-Anne.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier très sincèrement ceux et celles qui, comme bénévoles, ont siégé au Conseil communautaire. Leur dévouement sans relâche a contribué à faire du Centre un véritable foyer communautaire.

Également, je voudrais remercier les membres du personnel du Centre qui, durant cette année , ont vaillamment continué d'être au service de la communauté et de participer au rayonnement du Centre.

Enfin, au nom du Conseil communautaire, je tiens à souligner le support et la compréhension du gouvernement à l'endroit du Centre. Je fais le voeux que cet encouragement se prolongera au nouveau Conseil communautaire pour que le Centre continue d'être le point de ralliement et le tremplin des francophones.

Sincèrement,

Le président,

Dennis Savoie

LE MANDAT DU CENTRE

Le Centre communautaire Sainte-Anne est une société de la Couronne responsable d'administrer au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick, un centre communautaire desservant principalement la communauté d'expression française de la région de Fredericton. Le ministre responsable du Centre auprès de l'Assemblée Législative est le ministre du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine.

La loi régissant le Centre communautaire Sainte-Anne a été adoptée à l'Assemblée Législative du Nouveau-Brunswick le 16 juin 1977 et modifiée le 1er avril 1987.

Cette législation stipule que le Centre doit :

- fournir les installations scolaires à l'École Sainte-Anne,
- fournir les installations communautaires,
- planifier et coordonner le développement général de la communauté linguistique française dans les limites du district scolaire no 51
- de faciliter l'organisation des manifestations culturelles principalement en langue française et d'autres activités communautaires principalement en français, en offrant l'aide aux fins de développement et de promotion, et l'aide technique ainsi que d'autres services semblables.

Le Conseil communautaire est normalement composé de onze (11) membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le Conseil communautaire peut embaucher un directeur général et les autres employés nécessaires pour réaliser la mission du Centre.

Outre l'École Sainte-Anne, on retrouve au Centre, la bibliothèque Dr Marguerite Michaud, la Caisse Populaire de Fredericton Ltée et la paroisse Sainte-Anne-des-Pays-Bas, un gymnase et des terrains de jeux, une cafétéria, une salle de spectacles de 418 sièges et un secteur préscolaire où l'on offre des programmes de maternelle, pré-maternelle et de garderie. Également, sur les terrains appartenant au Centre, un bivouac a été construit pour les activités du groupe scout-guide de Fredericton. Enfin, le personnel du Centre communautaire Sainte-Anne est responsable de la gestion des maternelles de Nackawic et de Minto.

LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Selon le paragraphe 2(2) de la Loi sur le Centre communautaire Sainte-Anne, le lieutenant-gouverneur en conseil nomme au Conseil communautaire:

- deux (2) personnes proposées par le Premier ministre;
- deux (2) conseillers scolaires, proposés par le Conseil scolaire; et
- sept (7) personnes élues par l'ensemble des membres de la communauté linguistique d'expression française dans les limites du district scolaire no 51 lors d'une assemblée convoquée aux fins de cette élection.

Le Conseil communautaire élit ses administrateurs suite à la nomination par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Les membres du Conseil communautaire du Centre pour l'année 1988-89 sont:

Martin Thériault, président
Dennis Savoie, vice-président
Armand Thomas, trésorier
Jean-Paul Morel, secrétaire
Yolande McLaughlin
Gilles Bélanger
Michel Couturier
Gildard Boudreau
Bernice Daigle
Jean Martin
François Volpé

Le Comité de gestion est présidé par le trésorier, Armand Thomas. Les autres membres du Comité sont François Volpé, Jean-Paul Morel et Michel Couturier.

Le Comité de programmation est présidé par le vice-président, Dennis Savoie. Les autres membres du Comité sont: Yolande McLaughlin, Bernice Daigle, Gildard Boudreau, Gilles Bélanger et Jean Martin.

Le président du Conseil communautaire est membre ex-officio des comités. Le directeur général agit comme secrétaire-exécutif non-votant du Conseil communautaire et des comités permanents ci-haut mentionnés.

En cours de mandat, monsieur Dennis Savoie succède à monsieur Martin Thériault à titre de président et madame Yolande McLaughlin devient vice-présidente.

LES ACTIVITÉS DU CENTRE

I - LES RÉUNIONS (sujets traités)

le 4 avril 1988

- Élection du bureau de direction:

président:	Martin Thériault
vice-président:	Dennis Savoie
trésorier:	Armand Thomas
secrétaire:	Jean-Paul Morel

- Suivi de la dernière réunion (7 mars)
- Discussion sur le processus d'élection. Il est proposé de tenir l'élection un dimanche afin de s'assurer d'une plus grande représentativité de la communauté.
- Confirmation du contrat de Thérèse McLaughlin jusqu'au 30 juin 1988
- Le poste « Agent de services administratifs IV» est offert à Lilianne Caron
- Acceptation du document de l'agrandissement du Centre
- Décision de faire trois (3) livres contenant les réunions mensuelles des comités de programme et gestion ainsi que du Conseil communautaire.

le 2 mai 1988

- Il est proposé que le comité ad hoc sur le préscolaire demeure en place avec les mêmes membres et devienne un comité de liaison entre le Conseil communautaire et les intervenants en matière de préscolaire pour un mandat d'un an.
- Il est adopté que la secrétaire de direction prenne les minutes lors des réunions du Conseil communautaire.
- Décision d'acheter une photocopieuse.
- Le Centre reçoit une subvention de 7 990$ pour l'organisation du Camp d'été Richelieu.
- Un déficit de 10 000$ est prévu pour l'organisation des Fêtes du 10e anniversaire du Centre.
- Il est convenu de payer des factures jusqu'à un maximum de 500$ au comité des Jeux de l'Acadie, région Fredericton.
- Démission du directeur général.

- Il est adopté que la directrice adjointe se rapporte directement au Conseil.

le 3 mai 1988

- Démission de Solange Murphy
- Le Conseil autorise Martin Thériault et Armand Thomas à signer les chèques au nom du Conseil.
- Décision d'offrir le poste de directeur général par intérim en attendant que le comité de gestion fasse les démarches nécessaires pour afficher le poste au grand public.
- Formation d'un comité «ad hoc»pour définir les critères d'embauche pour un directeur général.
- Le Conseil décide de faire une offre d'emploi à terme (jusqu'au 31 août 1988) à monsieur François Volpé au titre d'administrateur du Centre.

le 31 mai 1988

- Le Conseil mandate deux de ses membres à faire les contacts nécessaires pour assurer l'impression de l'album souvenir pour le 10 juin 1988.
- Adoption des états financiers du secteur exploitation et programmation en date du 31 mars 1988.
- Le Conseil accepte de dépenser 2 000$ pour l'aménagement du patio.
- Le Conseil ratifie l'achat d'un réfrigérateur pour le bar.
- Il est proposé qu'une bourse d'étude soit offerte tous les ans.
- Le Conseil accepte d'acheter la tapisserie du Dr Ian Crowell pour un montant n'excédant pas 1 000$.
- Le Conseil accepte de procéder à l'installation de pièces d'équipement sportif dans le gymnase avec l'accord du Conseil scolaire 51.
- Le Conseil autorise François Volpé à signer les chèques du Centre.
- Michel Couturier siègera au comité de gestion.
- Discussion d'acheter les cafetières nécessaires pour l'opération régulière de la cuisine.

le 28 juin 1988

- Information sur les devis relatifs à l'agrandissement du Centre et au terrain adjacent.

le 11 juillet 1988

- Dépôt des critères d'embauche pour le poste de directeur général.
- Formation du comité d'un jury d'examen pour l'embauche du directeur général.
- Le Conseil mandate trois (3) de ses membres pour rencontrer le comité de l'album souvenir.
- Le Conseil élimine le poste de secrétaire communautaire et crée un poste de réceptionniste et un poste d'agent d'information.
- Discussion et clarification du dossier face à l'utilisation de la cafétéria.
- Le Conseil mandate le comité de gestion pour réviser la politique de location ainsi que les services rattachés à la location.
- Présentation de la description d'un poste d'animateur avec échelle salariale.
- Le Conseil accepte d'acheter 125 épinglettes du 10e anniversaire du mouvement scout à un coût de 2,25$ l'unité.
- Le Conseil maintient sa position de ne pas pouvoir apporter d'aide financière pour le poste d'aide-bibliothécaire.
- Acceptation du rapport financier trimestriel en date du 30 juin 1988.
- Acceptation des prévisions budgétaires de 1988-1989.
- Acceptation du rapport financier vérifié en date du 31 mars 1988.
- Le Conseil mandate le comité de gestion d'étudier le dossier du service de bar.
- Nomination de Gildard Boudreau pour représenter le Conseil communautaire au comité du 25e de l'École Sainte-Anne.
- Le vice-président informe le Conseil des démarches entreprises avec Approvisionnement et Services au sujet de l'acquisition d'un terrain.

le 15 juillet 1988

- Présentation de M. Paul Leger concernant l'acquisition de terrains de l'Université du Nouveau-Brunswick.
- Présentation de MM Don Dennison et Jacques Legendre concernant l'agrandissement.

le 18 juillet 1988

- Étude du document d'agrandissement du Centre. Rencontre avec MM Legendre et Dennison suite à l'insatisfaction du Conseil face au document d'agrandissement.

le 8 août 1988

- Compte rendu du comité de programmation.
- Rapport du comité de gestion.
- Il est proposé qu'une vérification soit faite par des vérificateurs extérieurs pour le service du bar.
- Acceptation de la contre-proposition du comité ministériel des langues officielles concernant l'agrandissement du Centre.
- Discussion sur l'album souvenir.
- Ébauche du stationnement présentée par l'administrateur François Volpé et décision de faire poursuivre les démarches.
- Transfert de 5 000$ pour défrayer le salaire de l'animatrice communautaire.
- Suite à la démission de M. Martin Thériault, il est proposé que Dennis Savoie devienne président du Conseil en date du 1er septembre 1988.
- Il est proposé que Yolande McLaughlin devienne vice-présidente en date du 1er septembre 1988.
- Embauche d'un nouveau directeur général, monsieur Jean P. Gailloux.

le 12 septembre 1988

- Discussion sur la problématique de la pénurie de locaux concernant Au P'tit Monde de Franco.
- Décision de faire préparer un sondage auprès de la population francophone concernant le service offert par le cablo-distributeur Fundy Cable Ltée sur les canaux spécialisés de langue française.
- Démission de Marc LeBel.
- Le président, le trésorier et le directeur général sont autorisés à être les signataires officiels du Centre.
- Décision d'ouvrir publiquement les postes d'Agent aux communications et de Régisseur à la programmation.

- Acceptation de la nouvelle tarification pour la cafétéria.
- Adoption du nouvel organigramme du Centre.
- Décision de vérifier les équivalences salariales.
- Discussion sur l'aménagement des locaux.
- Discussion sur l'agrandissement du Centre.
- Rencontre avec le bureau de direction du Conseil paroissial pour discuter de l'agrandissement.

le 3 octobre 1988

- Acceptation du projet d'aménagement des locaux et de l'achat d'équipement pour un montant n'excédant pas 26 000$.

le 7 novembre 1988

- Dépôt des résultats du sondage par le comité de programmation concernant l'augmentation de canaux francophones offerts par le cablo-distributeur Fundy Cable ltée.
- Recouvrement des meubles du foyer et du hall d'entrée et l'achat des tables pour un montant n'excédant pas 5 500$.
- Contrat de déneigement accordé à la compagnie Selco Sales and Equipment au montant de 5 700$.
- Il est proposé de rembourser le prêt de 2 000$ au Club Richelieu et que la différence de 3 000$ soit placée dans un compte à placement à terme appelé «Camp d'été Richelieu».
- Le directeur général est mandaté pour négocier les frais additionnels relatifs au loyer des classes mobiles.
- Adoption des échelles salariales proposées pour l'agent aux communications, le régisseur à la programmation et la secrétaire réceptionniste.
- Adoption de la politique du temps supplémentaire.
- Embauche de Anne LeBlanc à titre de régisseur à la programmation.
- Décision de ne retenir aucun des quatre (4) candidats interviewés pour le poste d'agent aux communications.
- Démission de Line Paquet.
- Décision d'ouvrir à l'interne le poste de contrôleur à la gestion.

- Il est proposé de réouvrir publiquement le poste d'agent aux communications.

- Adoption de la révision budgétaire 1988-89 en date du 30 septembre 1988 avec réserve relativement à l'équipement informatique qui doit faire l'objet d'une étude au préalable.

le 5 décembre 1988

- Adoption des priorités de développement pour 1989-90.

- Accréditation de l'Association Canado-Américaine, Cour Léonce Chenard et la troupe de théâtre communautaire amateur.

- Démission de Gilbert McLaughlin .

- Le directeur général procédera à une pré-sélection à Québec avec les candidats retenus au poste d'agent aux communications.

- Adoption du rapport financier vérifié en date du 31 mars 1989.

le 9 janvier 1989

- Décision de renégocier le loyer de la paroisse Sainte-Anne-des-Pays-Bas.

- Accréditation des Toastmasters et des Jeux de l'Acadie - région de Fredericton.

- Le Conseil mandate un jury d'examen pour sélectionner un(e) agent(e) aux communications.

- Le Conseil mandate Jean Martin pour s'occuper des élections.

- Décision de tenir les élections du Conseil le 19 mars 1989 entre 9h30 et 15h30.

le 6 février 1989

- L'achat d'équipement informatique ne doit pas excéder 48 000$.

- Révision du budget d'exploitation en date du 6 février 1989.

- Adoption du budget programmation en date du 6 février 1989.

- Démission de Lilianne Caron.

- Décision de retenir les services de John A. Weatherhead, c.a., pour assurer un service comptable jusqu'au 31 mars 1989.

- Embauche de Pauline Dugré au poste d'agent aux communications.

le 13 mars 1989

- Adoption du statut de permanence du directeur général.
- Remerciements d'usage à Gilles Bélanger et Gildard Boudreau pour leur contribution au Conseil durant leur mandat prenant fin le 31 mars 1989.
- Félicitations à Jean Martin et Yolande McLaughlin qui ont été ré-élus. Félicitations à Bruno Lalonde qui entrera en fonction le 1er avril 1989.
- Le Conseil mandate le directeur général de voir à la bonne marche de l'organisation du Camp d'été Richelieu.
- Décision d'ouvrir un concours pour un poste en comptabilité avec connaissance en informatique.

II. L'UTILISATION DES LOCAUX

On retrouve dans l'édifice du Centre communautaire Sainte-Anne les installations suivantes:

1) l'École Sainte-Anne regroupant les élèves de la 1ère à la 12e année;

2) Au P'tit Monde de Franco rassemblant les enfants de 2 à 5 ans dans les cinq programmes suivants: la maternelle, la pré-maternelle, le Coin des Bouts d'choux, la garderie et la maternelle d'accueil;

3) la bibliothèque Dr Marguerite Michaud desservant tant la communauté scolaire que communautaire;

4) le théâtre utilisé comme salle de spectacle culturel, auditorium scolaire, salle de cinéma, salle de conventions ou de réunions publiques;

5) le gymnase, y compris les deux salles de squash, utilisé par l'école Sainte-Anne les jours scolaires et par la communauté les soirées et les fins de semaine;

6) les bureaux administratifs de la Caisse Populaire de Fredericton Ltée et de la paroisse Sainte-Anne-des-Pays-Bas;

7) des salles de réunions;

8) les terrains extérieurs y compris un terrain de jeux aventure et traditionnel, un terrain de soccer et de balle molle et deux terrains de tennis;

9) le local scout situé dans le boisé à l'angle des rues Priestman et Regent;

10) locaux administratifs du Centre et entrepôts.

III. LA PROGRAMMATION

La programmation communautaire a été, pour l'année 1988-1989, un secteur débordant d'activités. L'utilisation des installations et services du Centre a permis de réaliser ainsi un des objectifs du Centre, soit celui de maximiser l'utilisation de ses installations.

Théâtre populaire d'Acadie

Pour la cinquième année consécutive, le Centre a aidé le Théâtre populaire d'Acadie dans la présentation d'une série de pièces de théâtre. Le Centre compte offrir à nouveau ses services techniques et son appui à la promotion et à la publicité.

ÉDUCATION PERMANENTE

Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

Quatre cours (4) du soir ont été offerts. Ceci représente cent vingt (120) inscriptions étalées sur deux (2) semestres.

DIFFUSION - SPECTACLE

Spectacles jeune public

Coccorico	- novembre 1988
Jeunesses musicales	- janvier 1989

Spectacles grand public

Patrick Normand	- avril 1988
Éloize et Étoile	- août 1988
La passion de Narcisse Mondoux	- septembre 1988

Programmation estivale

Le Centre communautaire a organisé, au cours de la saison estivale 1988, une série d'activités sur le toit patio du Centre. La programmation estivale donnait l'occasion à des artistes de la relève francophone de se produire en public, entre autres:

- Danny Beaudoin
- Roland Bourgeois et ses musiciens
- Albert Belzile
- Mario LeBreton
- La Ring à Wing

Cinéma

Les portes tournantes	- février 1989

Théâtre

La troupe de théâtre de l'école Sainte-Anne a présenté la pièce de Marcel Dubé, Zone.

Développement en région

Une aide technique et administrative fut apportée aux comités de refrancisation de Minto et Nackawic afin de voir au bon déroulement des programmes de maternelle dans ces régions. Des rencontres d'information, de consultation et des sessions d'animation communautaire ont été organisées.

Formation des bénévoles

Ateliers de formation de bénévoles.

Sport

- Un tournoi de golf a été organisé, pour la première fois, à Nackawic pour les francophones de Fredericton et des environs afin de permettre une rencontre sociale.

- Jeux de l'Acadie: participation des élèves de l'école Sainte-Anne aux Jeux de l'Acadie.

- Sports pour adultes: hockey boule, ballon volant, tennis, racquetball, badminton

- Sports jeunesse: ballon volant, ballon panier, tennis, badminton

Fêtes du 10e anniversaire du Centre

Pour célébrer le 10e anniversaire du Centre communautaire Sainte-Anne, une fin de semaine remplie d'activités a été organisée. Ces fêtes se sont tenues du 10 au 12 juin 1988. Diverses activités étaient au programme dont:

- Ateliers de cerf volants
- Spectacle d'amateurs
- Banquet
- Soirée dansante
- Déjeuner communautaire
- Soirée culturelle
- Rassemblement d'anciens diplômés de l'école Sainte-Anne

Information

- Publication mensuelle du journal communautaire La Bouée
- Consultation dans le but d'implanter une radio à l'intérieur du Centre.

Événements spéciaux

- Déjeuner communautaire
- Soirée de l'Halloween
- Souper aux Huîtres
- Concert de Noël du Choeur de Soulanges

IV - LES SERVICES

Le Centre communautaire Sainte-Anne offre les services suivants à la communauté d'expression française de la région de Fredericton :

1) réservations et préparation des locaux;
2) service de cafétéria scolaire et communautaire;
3) réservations et entretien de la fourgonnette Richelieu;
4) service d'information communautaire;
5) assistance financière à la programmation tant communautaire que parascolaire;
6) service technique lors d'activités culturelles et sociales;
7) service d'accueil auprès des nouveaux venus;
8) surveillance les soirs et les fins de semaine;
9) création d'emplois pour étudiants : concierges, appariteurs, machinistes, préposés au son et à l'éclairage, hôtes/hôtesses, guichet, vestiaire, projectionnistes, projets d'été;
10) service de casiers postaux aux organismes bénévoles francophones;
11) triage et distribution du courrier auprès des locataires et des organismes communautaires francophones;
12) service de réservation de sièges lors de la présentation de spectacles au théâtre.

V - LES AMÉNAGEMENTS ET LES ACHATS D'ÉQUIPEMENT

Afin de répondre aux besoins de la communauté et de maintenir le bon état de l'édifice, le Centre a autorisé les aménagements et les achats d'équipement suivants:

1) Radio-centre;

2) Relocalisation de certains locaux administratifs, scolaires et communautaire;

3) Réaménagement de la bibliothèque Dr Marguerite Michaud;

VI - L'ADMINISTRATION

L'équipe de soutien administratif se renouvelle suite à l'adoption d'un nouvel organigramme jumelé à l'arrivée d'un nouveau directeur général, monsieur Jean P. Gailloux, et l'ouverture de deux (2) postes, soit celui de régisseur à la programmation et agent aux communications.

Le Conseil communautaire a signé un bail avec la Paroisse Sainte-Anne-des-Pays-Bas et a reconduit les baux suivants: Au P'tit Monde de Franco Inc, et la Caisse Populaire de Fredericton Ltée.

L'année 1988-1989 a fait l'objet d'une nouvelle dynamique par l'implantation d'une infra-structure d'intervention plus près des besoins et attentes de la communauté d'expression française du grand Fredericton.

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 1989

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le Conseil communautaire
Le Centre communautaire Sainte-Anne
Fredericton, (N.-B.)

J'ai vérifié le bilan du Centre communautaire Sainte-Anne au 31 mars 1989 ainsi que les états des recettes et dépenses et l'état du surplus de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugé nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la société au 31 mars 1989 ainsi que les résultats de son fonctionnement pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 1 aux états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général,

J.S. Astle, f.c.a.

Fredericton, (N.-B.)
le 24 novembre 1989

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

BILAN AU 31 MARS 1989

	1989	1988
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à terme	130 552	168 040
Débiteurs	94 786	26,509
Frais payés d'avance	1 988	12 646
Stock - bar	3 803	6 102
	231 129 $	213 297 $
PASSIF ET SURPLUS		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	79 166	39 949
Surplus (note 2)	151 963	173 348
	231 129 $	213 297 $

Approuvé par le conseil communautaire

_____, président

_____, membre

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1989

	1989	1988
Recettes		
Subvention - Province du Nouveau-Brunswick	454 700	441 400
Subvention - Emploi et Immigration	7 917	------
Loyer - District scolaire 51	241 713	235 184
Location de locaux	15 413	17 726
Intérêts sur dépôts bancaires	10 109	12 253
Ventes du bar	24 782	17 943
Activités	12 512	1 428
Autres	27 260	17 944
	794 406	743 878
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux	268 747	250 683
Autres services (annexe A)	403 640	344 829
Matériel et fournitures (annexe B)	66 067	58 224
Programmation et contributions	23 969	2 572
Équipement et propriété (annexe C)	85 575	56 425
	847 998	712 733
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(53 592) $	31 145 $

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES
ENTENTE FÉDÉRALE-PROVINCIALE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1989

	Développement culturel		Développement communautaire		Animation communautaire		Total	
	1989	1988	1989	1988	1989	1988	1989	1988
Recettes								
Secrétariat d'État	18 300	11 500	42 100	24 000	59 600	42 000	120 000	77 500
S.A.R.	------	8 888	2 450	9 000	------	7 945	2 450	25 833
Participation	6 861	26 412	21 205	6 893	------	------	28 066	33 305
Total des recettes	25 161	46 800	65 755	39 893	59 600	49 945	150 516	136 638
Dépenses								
Arts et artisanats	542	1 552	---	---	---	---	542	1 552
Diffusion	14 963	25 766	---	---	---	---	14 963	25 766
Théâtre	1 510	1 816	---	---	---	---	1 510	1 816
Danse	---	2 552	---	---	---	---	---	2 552
Musique	877	3 474	---	---	---	---	877	3 474
Histoire	138	2 345	---	---	---	---	138	2 345
Lettres	510	350	---	---	---	---	510	350
Ciné Club	---	400	---	---	---	---	---	400
Communications	---	---	6 596	6 950	---	---	6 596	6 950
Événements spéciaux	---	---	11 552	11 219	---	---	11 552	11 219
Formation bénévoles	---	---	1 017	436	---	---	1 017	436
Développement des organismes	---	---	305	3 819	---	---	305	3 819
Bibliothèque	---	---	800	---	---	---	800	---
Sports adultes	---	---	---	102	---	---	---	102
Jeunesse	---	---	2 378	3 504	---	---	2 378	3 504
Refrancisation	---	--	29 536	5 590	---	---	29 536	5 590
Développement en région	---	---	104	952	---	---	104	952
Traitements	------	-------	------	------	47 481	47 169	47 481	47 169
Total des dépenses	18 540	38 255	52 288	32 572	47 481	47 169	118 309	117 996
Excédent des recettes sur les dépenses	6 621 $	8 545$	13 467$	7 321$	12 119$	2 776$	32 207$	18 642$

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

ÉTAT DU SURPLUS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1989

	1989	1988
Solde au début	173 348$	123 561$
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses pour l'exercice:		
Fonctionnement général	(53 592)	31 145
Entente fédérale-provinciale (note 2)	32 207	18 642
Solde à la fin	151 963$	173 348$

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 1989

1. Sommaire des conventions comptables importantes

a) Mode de comptabilité

Les opérations financières du Centre sont inscrites conformément à la comptabilité d'exercice. Cette méthode consiste à imputer les recettes et les dépenses à l'exercice au cours duquel les recettes sont gagnées et les dépenses engagées, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement. En accord avec cette démarche comptable, les contributions reçues de la province et du Secrétariat d'État du Canada sont affectées à l'exercice auquel elles s'appliquent.

b) Matériel, fournitures et dépenses en capital

Selon la convention comptable du Centre, ces achats sont inscrits comme dépenses durant l'exercice où les achats sont effectués. La seule exception à cette convention est le stock du bar qui est inscrit à titre d'actif au bilan.

c) Dépenses assumées par la province du Nouveau-Brunswick

Les coûts de la construction de l'édifice utilisé par le Centre ainsi que certaines réparations et améliorations effectuées ont été payées par le ministère de l'Approvisionnement et des Services. Les montants en question ne sont pas inscrits dans les états financiers du Centre.

2. Surplus provenant de l'entente fédérale-provinciale

Selon l'entente conclue, un remboursement de l'excédent de l'exercice peut être exigé par le Secrétariat d'État du Canada. Par contre, la politique du Secrétariat d'État est de ne pas recouvrer le surplus si le Centre peut le compenser par des dépenses encourues pour des activités non-budgétisées lors de l'octroi de la subvention ou par une amélioration de la programmation d'un exercice subséquent.

Ainsi, le Centre a présenté une demande afin de compenser l'excédent de 18 642$ au 31 mars 1988, par les dépenses encourues pour le dixième anniversaire du Centre en juin 1988. Ces dépenses ont été inscrites dans l'état des recettes et dépenses du fonctionnement général de l'exercice terminé le 31 mars 1989.

Le Centre n'a pas, à ce jour, précisé son intention pour l'excédent de 32 207$ de l'exercice terminé le 31 mars 1989.

3. Fonds du Cercle Français de Fredericton Inc.

Les membres du Comité de programmation du Centre forment également le Conseil d'administration du Cercle français de Fredericton Inc. À ce titre, ils sont les mandataires d'un fonds provenant du surplus inscrit au bilan du Cercle au 31 mars 1987. Le fonds est investi dans un dépôt à terme et a une valeur d'environ 6 170$, incluant les intérêts accumulés au 31 mars 1989. Ce montant n'est pas inscrit au bilan du Centre.

4. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 1988 ont été reclassifiés pour être conformes à la présentation de cet exercice.

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

ANNEXES À L'ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1989

ANNEXE A - Autres services

	1989	1988
Électricité	142 605	136 170
Nettoyage	106 129	90 847
Eaux et égouts	6 509	4 469
Déneigement	5 671	5 403
Contrats de service et d'inspection	9 477	13 361
Ramassage des déchets	2 400	2 259
Téléphone	11 215	7 878
Réparation et amélioration de l'édifice	20 385	10 847
Location	1 883	5 049
Réparation de l'équipement	2 665	2 351
Photocopies	4 445	1 309
Divertissement	5 523	4 419
Concessionnaire	3 956	3 151
Publicité	9 512	7 768
Frais de voyage	4 842	3 398
Timbres	4 202	5 745
Sécurité	1 708	1 488
Droits d'inscription	721	875
Services d'extermination	198	189
Services professionnels	8 265	4 080
Imprimerie	985	968
Assurance	3 824	3 894
Réparation de véhicules à moteur	3 711	1 774
Déménagement	10 396	---
Réparation du mobilier	5 961	---
Dépenses de bar - spiritueux	14 695	12 519
- autres	6 453	7 044
Autres services	5 304	7 574
	403 640$	344 829$

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

ANNEXES À L'ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1989

ANNEXE B - Matériel et fournitures

	1989	1988
Produits agricoles et horticoles	656	1 194
Fournitures sanitaires	4 987	5 981
Outils et accessoires	116	521
Fournitures de bureau	7 999	7 136
Matériaux pour l'édifice	29 463	21 915
Sel et sable	975	391
Abonnements et livres	935	441
Matériel et fournitures de nettoyage	907	1 088
Fournitures de théâtre	7 259	7 488
Véhicules à moteur	3 076	5 180
Imprimerie	2 453	3 052
Autres	7 241	3 837
	66 067$	58 224$

ANNEXE C - Équipement et propriété

Bureau	8 835	---
Audio-visuel	923	29 672
Bibliothèque	2 776	5 923
Cafétéria	2 355	---
Informatique et autres	70 686	20 830
	85 575$	56 425$